



cliché de la Féd. Touristique du Brabant

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'Histoire,
d'Archéologie et de Folklore
d'Uccle et environs

A. S. B. L.

rue Robert Scott, 9
1180 BRUXELLES

tél. 76.77.43 - CCP 622.07

Bulletin bimestriel

Mars 1970

n° 31

Orgaan van de Geschied-en
Heemkundige Kring van Ukkel en
omgeving

V. Z. W. D.

Robert Scottstraat, 9
1180 BRUSSEL

tél. 76.77.43 - PCR 622.07

Twee maandelijks tijdschrift

Maart 1970

nr 31

NOTRE PROCHAIN ACTIVITE

Nous invitons nos membres et leur famille à visiter avec nous l'église d'Alseberg, le samedi 21 mars prochain. Ensuite, si le temps le permet, nous suivrons le chemin de la Procession (nombreuses chapelles).

Rendez-vous à 15 h, devant l'église. (Autobus V.H à 14h45 derrière la gare de Calevoet).

ONS VOLGENDE BEZOEK

Onze leden en hun gezin worden uitgenodigd tot het bezoek van de kerk van Alseberg, op zaterdag 21 maart e.k. Daarna zullen we langsheen de processie weg wandelen, als het weer het ons toelaat. Bijeenkomst te 15 u voor de kerk (Autobus U-H te 14u45 te Kalevoet).

ONZE ALGEMENE VERGADERING

Onze jaarlijkse algemene vergadering werdt voor ongeveer 40 leden gehouden. De volgende nieuwe administrateurs werden benoemd: M. Arthur Noël, bibliothekaris van onze kring, M. André Gustot en M. Guy Meert, beide gemeente raadgevers te Ukkel. Daarna lichtbeelden werden voorgesteld door onze voorzitter en door de heren Derhyon en Maziers.

DERNIER TRAM VICINAL A UCCLE.

La petite cérémonie d'adieu organisée par notre cercle avec la collaboration de l'harmonie royale "L'Écho du Bois de la Cambre", de l'"A.M.U.T.R.A." et du "Foyer Intellectuel de St Gilles" connut un franc succès.

Après une courte allocution de notre Vice-Président, la fanfare entama divers morceaux de circonstance, qui s'achevèrent par une vibrante Brabançonne. Puis, le tram, avec remorque, du plus vieux modèle encore existant, s'ébranla non sans avoir été dûment décoré. A Saint-Gilles, place Morichar, une allocution fut prononcée par M. De Bouverie, tandis que la fanfare résonnait à nouveau.

Parmi les personnalités qui assistèrent à cette manifestation, nous citerons tout d'abord M. Van Offelen, Bourgmestre d'Uccle, que nous remercions vivement de sa présence, M. Francken, Echevin de l'Etat-Civil à Uccle et Madame, MM. De Ridder, Gustot, Jeanmart et Meert, conseillers communaux à Uccle, M. De Bouverie, conseiller communal à St Gilles, et M. Maeck, Président de l'Echo du Bois de la Cambre, Signalons encore une importante délégation de l'AMUTRA, conduite par son Président M. de Me~~us~~ et une délégation du Xaverius Kring.

DEUX SEPULTURES AU CIMETIERE DE LAEKEN DE FAMILLES APPARTENANT A L'HISTOIRE D'UCCLE : les de ROEST d'ALKEMADE - Sire Jacobs et les COGHEN.

I. Sépulture de Roest d'Alkemade Stalle - Sire Jacobs.

Le dernier seigneur de Stalle fut Jérôme-Balthazar Vicomte de Roest d'Alkemade, de Stalle, Nederstalle et Overhem. Lui et son épouse, Dame Marie-Anne-Jacqueline-Pétronille Sire Jacobs, reposent actuellement au cimetière de Laeken. Derniers témoins de l'ancien régime à Uccle, leur souvenir se doit d'être conservé.

A l'exposition mise sur pied par le "Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs" en mars 1968, étaient exposés : le moulage de leur sceau, prêté par Mademoiselle Sirejacob - et à qui je dois les données premières du présent article - ; l'obit à leurs armes venant de la chapelle de Stalle ; le curieux document, texte en vers du Curé d'Uccle Leyniers, donnant le programme des festivités publiques organisées à l'occasion de leur joyeuse entrée à Stalle le troisième jour de la Pentecôte, 25 mai 1779. On pouvait admirer également les intéressantes et artistiques figurines de la collection de Monsieur Jean Deconinck, consacrées précisément à cette joyeuse entrée triomphale en carrosse des dits seigneurs (qui estrappelé aussi dans la frise ornant la salle du Conseil de la Maison Communale) et à une scène évoquant le départ vers 1780 du Vicomte et de la Vicomtesse de Roest à une chasse au faucon.

A l'exposition organisée peu après à l'église Saint-Pierre pour le 500ème anniversaire du couvent de Boetendael, le trésor de l'église montrait aux visiteurs un don du seigneur et de la Dame de Stalle : le riche ornement brodé au point de Bruxelles, se composant d'une chasuble, d'une dalmatique et d'une tunique, et portant leurs armoiries accolées. Celles-ci se trouvent aussi, avec notamment le millésime de 1781 et les noms des donateurs (M : Her H : B : Borgrave de Roest d'Alkemade ; Heere van Stalle Nederstalle en Overhem ; ende syne compagne M : A : Sire Jacob gevers deser klok) sur les deux cloches, sorties de l'atelier des fondeurs Van Laer de Bruxelles et destinées par les derniers seigneurs au gracieux clocheton de la chapelle de Stalle, admirable vestige de la seigneurie.

Les deux mêmes écus accolés et polychromes figurent au sommet du bel autel central en style baroque de cette chapelle, de même que sur un délicat ornement héraldique en bois sculpté, accroché au mur du chœur en-dessous de l'obit, où les écus ont pour supports deux lions. Cet ornement est rongé par les xylophages : la tête du lion senes-

tre est déjà tombée, la superstructure de l'autel serait atteinte aussi. Il y a de nombreuses années, des travaux auraient été effectués à cet égard. Cependant, il apparaît actuellement qu'ils ont été insuffisants. Il faudrait donc appliquer un nouveau traitement adéquat, afin d'éviter la disparition de cet ornement et pour arrêter la transmission du mal aux éléments en bois voisins.

Signalons encore les deux monogrammes en plein plâtre au chiffre des de Roest d'Alkemade ; le premier se trouve au milieu du plafond de la nef centrale et le second à celui du chœur.

Enfin, le beau portrait de Maître Pierre Beaufort, daté de 1656, mais dont l'auteur est inconnu, est accroché au mur de la chapelle. Il est malheureusement non seulement mal éclairé, mais aussi en mauvais état d'entretien. C'est pourtant une toile intéressante, placée par le donateur à la suite d'un bienfait obtenu et une inscription rappelle qu'il fit aussi don d'une lampe en argent. Plus d'un siècle plus tard, les époux de Roest-Sire Jacobs firent procéder à une restauration complète du tableau. Une deuxième inscription, citée par Wauters et Crokaert, indique : "gerestaureert door den actuelen edelen here en Mevrouw van Stalle, enz..., den 18 mej 1779".

Souhaitons qu'un nouveau mécène continue l'oeuvre des derniers seigneurs de Stalle, en s'occupant de la restauration nécessaire des tableau et obits se trouvant dans la chapelle.

Dans "Uccle au temps jadis", Crokaert signale également l'existence de deux plats en étain, offerts par le seigneur de Stalle aux vainqueurs des concours de tir organisés par la gilde des archers. Ils portent les inscriptions suivantes :

- 1/ Borgrave de Roest d'Alkemade ende Stalle 1790.
- 2/ Van Borgrave De Roest d'Alkemade ende Stalle en Overhem 1792.

*

* *

La famille de Roest d'Alkemade est originaire de la Hollande septentrionale. Divisée en plusieurs branches, dès l'ancien régime, elle était établie dans les Provinces du sud.

Le nom des Sire Jacob (dont la graphie varie : 't Ser Jacobs, Tserjacops - dits van den Poele - , Sire_jacobs, Sire Jacobs, Sirejacob, ...) appartenant à l'ancien patri~~ci~~at de Bruxelles, se retrouve plusieurs fois dans l'histoire d'Uccle.

Cette famille, inscrite au lignage Serhuyghs, s'était déjà alliée au XIVème siècle aux seigneurs de Carloo.

Pour faire un rapprochement avec l'actualité et la notice sur les Cogen qui suit, notons que le nom de cette famille patricienne bruxelloise se retrouve au moins deux fois dans l'ascendance directe de S.A.R. la Princesse Paola. En effet, sa grand-mère paternelle, née Mosselman du Chenoy, descend à un double titre de la famille lignagère des Sire Jacob par la double alliance - deux frères épousant deux soeurs - d'une part, d'Arnould't Kint, époux d'Elisabeth Sire Jacob, et d'autre part, d'Etienne 't Kint, époux de Gudule Sire Jacob. ("L'Intermédiaire des Généalogistes", n° 81, mai 1959, pp. 151 et 152, "Quelques quartiers belges de la Princesse Paola", par Maurice Lang). Elisabeth et Gudule Sire Jacob étaient les grandes-tantes de l'épouse du dernier seigneur de Stalle.

Au cours du XVIIIème siècle, la baronnie de Stalle dont les van Hamme étaient les titulaires, tomba en quenouille. L'héritière de cette famille, Dame de Stalle, épousa le fils du Baron de Carloo, Philippe van der Noot. Mais, celui-ci mourut

avant son père et ne réalisa donc pas la réunion des deux plus importantes seigneuries uccloises.

D'après Wauters (Histoire des environs de Bruxelles, tome III, p. 643), Jérôme-Balthazar de Roest d'Alkemade et sa femme, Marie-Anne Sirejacobs, acquirent la seigneurie de Stalle d'Arnoul van Overstraeten (relief du 16 juillet 1778). Le premier appliqua à sa terre de Stalle, le 26 octobre 1779, le titre de Vicomte de Roest, porté par son père, dont il avait obtenu confirmation par lettres patentes de l'Impératrice Marie-Thérèse, délivrées le 19 août 1779, avec permission de transmettre ce titre, à défaut d'hoir légitime, à celui de ses plus proches parents qu'il choisirait.

Jérôme-Balthazar de Roest d'Alkemade était né à Bruxelles et baptisé à Sainte-Gudule le 5 janvier 1726. Il était le fils de Frédéric Vicomte de Roest d'Alkemade et de Jeanne Delvaux. Il mourut à Bruxelles (paroisse Sainte-Gudule) le 3 avril 1796.

Il épousa dans la chapelle des Soeurs Noires sous la paroisse de Saint-Géry à Bruxelles, le 27 novembre 1764, Marie-Anne-Jacqueline-Pétronille Sirejacobs, Dame de Laeken, née à Bruxelles, baptisée en l'église Notre-Dame de la Chapelle le 31 mai 1728, décédée à Bruxelles (Saint-Nicolas) le 3 août 1788. Elle était fille unique et héritière de Joachim-Joseph-Antoine Sirejacobs, écuyer (anobli à la requête de son père par lettres patentes données à Vienne le 6 août 1724), seigneur en Laeken, licencié ès-lois, décédé le 21 avril 1764, et de Pétronille-Thérèse van der Schueren, sa seconde femme.

De ce mariage, une fille unique : Jeanne-Marie-Pétronille de Roest d'Alkemade, née à Bruxelles et y baptisée en l'église Saint-Nicolas le 18 janvier 1767, décédée le 9 novembre 1771. (Voir : Goethals, Dictionnaire Généalogique, tome IV, p. 263 ; de Raadt, Sceaux Armoriés des Pays-Bas, t. III, p. 346 ; La Noblesse belge, Annuaire de 1871 - Généalogie de Roest- et de 1911 - lère partie - Généalogie Sire Jacob).

A l'époque, les Sire Jacob, "seigneurs en Laeken", y possédaient des biens. La ferme ou château de Stuyvenberg, écrit Wauters (t. II, p. 377), a été bâti en 1725 ; Cosyn (Laeken ancien et moderne, p. 101) décrit la ferme de Stuyvenberg portant sous la corniche le millésime de 1713. Stuyvenberg était un bien de Joachim-Joseph-Antoine Sirejacob. Sa fille unique Marie-Anne, femme de Jérôme-Balthazar de Roest, en hérita. En 1796, il passa par partage à François-Charles-Joseph de Leeu de Moorsele, fils de Marie-Françoise Sirejacob, celle-ci sœur de Joachim-Joseph-Antoine. Le petit-fils de celui-là, François-Charles Baron de Wolff de Moorsele, le vendit en 1829 à Monsieur Deby, futur bourgmestre de Laeken, qui lui-même le céda en 1840 au Gouvernement belge.

*

* * *

La tombe des derniers seigneurs de Stalle à Laeken se trouve, lorsqu'on se place *face* à l'ancienne église du village située dans le cimetière, directement à main droite, en plein milieu de l'allée (chemin n° 15, entre les pelouses 9B et 9C).

La facture du monument est très simple : une grande pierre (2 m x 1,13 m x 0,13 m), posée à plat, mais surélevée et légèrement inclinée en pupitre. Elle est citée par Cosyn dans son ouvrage "Laeken ancien et moderne", 1904, p. 64, parmi les pierres armoriées du cimetière. L'Annuaire de la Noblesse de 1911 indique que Jérôme-Balthazar de Roest d'Alkemade "fut enterré avec sa femme au cimetière de Laeken, où leur tombe existe encore actuellement".

D'après les registres du cimetière, cette "pierre tombale" recouvre le "caveau de famille de Roest d'Alkemade Stalle - Sire Jacobs". La concession qui porte le n° 1394, a été régularisée le 14 juillet 1891 par François-Marie-Ghislain Vicomte de Roest d'Alkemade. Celui-ci était l'arrière-petit-fils de Frédéric Vicomte de Roest, frère de Jérôme-Balthazar.

Toujours d'après ces registres, en plus des époux de Roest-Sirejacobs, y est inhumé également Edouard-Edmond-Eugène-Ghislain de Wolff de Moorsel, mort à Ixelles, le 23 janvier 1883.

La présence de ce dernier semblait à première vue s'expliquer par son ascendance Sirejacob. En effet, né en 1809, il avait épousé Charlotte Hanot d'Harvengt, décédée en 1846, dont il eut un fils, Fernand. Il était le fils de François-Charles de Wolff de Moorsel et le petit-fils d'Eugène-Joseph de Wolff de Cauderlier, lequel avait pour épouse Anne-Jeanne-Ghislaine de Leeu de Moorsel. Cette dernière était la fille de François-Charles-Joseph de Leeu et la petite-fille de François-Melchior de Leeu, époux de Marie-Françoise Sirejacob, laquelle était, comme nous l'avons vu, la tante de l'épouse du dernier seigneur de Stalle.

Mais la lecture du dossier de la sépulture nous donne probablement l'explication exacte. Le Vicomte Léon de Roest, fils de François-Marie-Ghislain, avait épousé en secondes noces Jeanne de Wolff de Moorsel, fille du Baron Fernand-André-Victor-Ghislain et de Marie-Philomène le Brum de Miraumont et petite-fille d'Edouard-Edmond Eugène-Ghislain de Wolff de Moorsel. Celui-ci dont la famille n'avait pas de caveau disponible à son décès, fut inhumé "provisoirement et à titre d'étranger" dans le caveau de Roest à Laeken. Des difficultés ayant surgi entre les familles, des démarches aux fins d'exhumation des restes mortels pour les transférer dans le caveau familial des de Wolff, furent entamés en 1914. Mais la guerre intervint et le dossier ne contient plus rien concernant ce projet qui fut, semble-t-il, abandonné. Cependant, lors de la dernière remise en état du monument en 1925, il semble que l'on fit enlever une partie de l'inscription existante qui aurait été : Edouard-Edmond-Eugène-Ghislain Baron de Wolff de Moorseeel, bourgmestre de la commune Trivière, décédé à Ixelles 23 janvier 1883.

*

* * *

Les inscriptions gravées sur la pierre tombale sont malheureusement très effacées et devraient être refaites. Cependant, la pierre, quand elle est mouillée, permet de lire encore celles-ci. J'en reproduis ci-après la copie exacte.

Pour faciliter la lecture des armoiries figurant en haut de la pierre et dont la gravure est devenue fruste, décrivons l'obit suspendu dans le chœur de la chapelle de Stalle qui est le souvenir héraldique funéraire de Maria-Anna-Jacoba-Petronilla Vicomtesse de Roest d'Alkemade Stalle, née Sire Jacobs.

Le double cartouche doré des armoiries y est traité dans le style rocaille. Les deux écus en ovale sont sommés d'une couronne d'or, doublée de gueules, à treize perles dont dix reposant sur le cercle et trois relevées. Ils sont soutenus à dextre par un lion d'or, armé et lampassé de gueules, et à senestre par un homme sauvage de carnation, ceint et couronné de feuillage, s'appuyant sur une massue reposant, de même que les armoiries et les supports, sur une terrasse de sinople.

Aux quatre angles du panneau, les mots : Obit / 3 / Aug^{ti} / 1788.

L'écu à dextre porte les armes de Roest d'Alkemade et apparaît comme étant : d'azur (alors que le champ devrait être de sinople) au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, accompagné en pointe de trois canettes démembrées et rangées en fasce d'argent.

Celui de senestre est aux armoiries Sire Jacobs et se lit : d'azur au chevron d'argent, chargé de trois roses (quintefeilles) de gueules et accompagné de trois fleurs de lys d'argent (fleurs de lys classiques, alors qu'elles devraient être au pied posé).

Les armoiries, sommant l'épithaphe de la pierre tombale de Laeken, peuvent se déchiffrer comme celles du blason funéraire décrit ci-dessus : les deux écus ovales accolés, avec les mêmes tenants, sont surmontés de la couronne (qui est ici à dix-sept perles dont trois relevées). L'ensemble est entouré d'un encadrement de forme ovale.

Ce motif armorié est suivi du texte suivant :

D.O.M.
Graf plaetse
van den Edelen Heere Hieronimus Balthazar
Borgraeve de Roest d'Alkemade Stalle
overleden den 3 april 1796
en van de Edele Vrouwe
Maria Anna Jacoba Petronilla
Borgravinne de Roest d'Alkemade Stalle
geboren Sire Jacobs
overleden den 3 augusti 1788
R.I.P.

Sur le soubassement, le n° de la concession : 1394, et la signature de l'entrepreneur : A. Draps.

*
* *
*

La sépulture se trouve, comme nous l'avons dit, curieusement placée au milieu de l'allée. Elle doit se situer aux environs de l'extrémité du transept (côté ouest), démoli à la fin du siècle dernier, de la vieille église de Laeken. L'allée actuelle a été vraisemblablement tracée à cette époque en y englobant la sépulture.

Il faut en souligner le caractère particulier ; elle est une des plus anciennes - si pas la plus ancienne, du moins maintenue in situ - existant encore au cimetière de Laeken, concession seigneuriale d'avant 1793.

En 1888, l'"Administration Communale de Laeken - Résidence Royale", dans le cadre du renouvellement des fosses publia un avis de désaffectation et demanda à la famille de prendre les mesures qui en résultaient, notamment l'enlèvement de la pierre sépulcrale. Jusqu'en 1890, des recherches infructueuses sont faites aux archives communales et dans celles de la fabrique de l'église Notre-Dame pour établir l'existence régulière d'une concession. Après une proposition communale de transaction, le Vicomte de Roest offrit un don de 400 francs aux pauvres afin de régulariser cette concession. Suivant rapport favorable du Collège échevinal, le Conseil communal, en sa séance du 14 juillet 1891, décida à l'unanimité : ... "Considérant que la famille a cru de bonne foi, être en possession d'une concession perpétuelle depuis plus de 100 ans et qu'il n'y a pas lieu d'exiger du demandeur, indépendamment de la donation de frs 400,- aux deux administrations charitables, le paiement d'une somme à la commune ;

"Arrête :

"Le Conseil communal déclare reconnaître que la concession à perpétuité d'un terrain d'une superficie de 4 m2 33 décimètres carrés cinquante centimètres carrés dans lesquels ont été inhumés ... est régulièrement accordée à la famille des défunts, représentée par Monsieur le Vicomte de Roest d'Alkemade François Marie Ghislain, demeurant à Bruxelles, rue de Trèves, 37"....

Jusqu'en 1925, la pierre plate était entourée d'une grille délimitant un emplacement de 2,55 x 1,70 m. Il y avait aussi un emblème funéraire, un soufflet creux, qui avec le temps s'était disloqué et tombait en ruines, de même que le grillage était rongé par la rouille. Une correspondance du Baron Georges de Roest d'Alkemade Oem de Moesenbroeck (château de d'Wersbosch à Beersel) nous apprend qu'elle était entourée avant la guerre de 1914-1918 d'une plantation de sapins appartenant à la concession.

La Commune avait proposé dès 1914 le déplacement de celle-ci. Elle fit ouvrir le caveau et constata l'impossibilité absolue d'y introduire un nouveau corps. Elle constatait aussi le mauvais état d'entretien et estimait en outre que, se trouvant dans le chemin, elle dépréciait la section.

La famille soutenait qu'elle n'avait nullement négligé l'entretien de la sépulture qui avait entièrement été restaurée sans aucune demande par la Maison Salu en 1885 et d'ailleurs déjà antérieurement vers 1830-1840 ; la guerre de 1914 arrêta un nouveau projet de remise en état. D'autre part, l'examen même du terrain permettait de se rendre compte que c'était au contraire le chemin qui empiète sur la concession ... La famille était fortement opposée au transfert de la concession, "estimant que son emplacement à un autre endroit du cimetière lui donnerait par la reproduction de son inscription l'aspect et le caractère d'une sépulture apocryphe et lui enlèverait son caractère de monument historique pour la famille".

La Commune finit par se rallier à ce point de vue et renonça expressément au transfert de la concession, à condition que la famille la fasse remettre en état. Ce qui fut exécuté en 1925, pour le compte du Vicomte Léon de Roest d'Alkemade, par l'entrepreneur Draps qui munit la dalle ancienne existante d'une semelle et de quatre côtés ; on plaça une dalle devant la semelle au lieu d'une rigole et du béton fut mis sur le caveau pour le renforcer.

*

*

*

Pour terminer, je ne peux résister à l'envie de reproduire la lettre qu'un certain S., commis, envoyait en 1925 à l'Inspecteur principal du cimetière, alors qu'on s'était acharné, semble-t-il, à obtenir l'enlèvement de la sépulture. Cette lettre est tracée, d'une très belle écriture, simplement sous forme de note au verso d'un formulaire administratif. Cet employé de rang modeste prend l'initiative et la peine de présenter à son supérieur hiérarchique, d'une façon certes pittoresque et peut-être par moments assez originale, des remarques par ailleurs très pertinentes. Son texte dénote en tous cas un intérêt pour les choses du passé qu'il s'efforce de faire respecter, ainsi qu'une certaine culture, une certaine aisance qui méritent d'être soulignées. Voici :

"Monsieur l'Inspecteur principal,

"Il existe une compagnie qui me paraît formée de braves gens et dénommée : "Société des Monuments historiques" (alias la Commission Royale des Sites et Monuments). Cet organisme très respecté se donne un mal de tous les diables pour sauver du désastre tous genres de vieilles pierres qui ont échappé, par quel miracle ! "(en cela plus heureuse que la "Fontaine d'Amour" du parc Josaphat) aux embellissements (?) décidés, règle et compas en mains dans un cabinet d'architecte.

"Je pense aux efforts de cette société en compulsant le présent dossier de la concession d'Alkemade. Combien y a-t-il de cimetières (chez nous) où se trouve une concession datant d'avant 1793 ? Peu, je pense. Alors pourquoi détruire la seule qui existe à Laeken ?

"Quand on nettoie, il faut, me semble-t-il, prendre garde de ne pas le faire avec la fougue d'une boniche ancien régime, se précipitant avec torchon et sidol pour astiquer de vieux bronzes qui ont péniblement gagné leur patine à travers les

"ans. Cela me rappelle aussi ce personnage de la "Rabouilleuse" qui voulait bien "donner de vieilles peintures (des Rembrandt) reléguées dans son grenier, mais "qui voulait garder les cadres ! ... ils étaient dorés ! ...

"Cette petite digression, Monsieur l'Inspecteur principal, n'a d'autre but que d'attirer votre attention sur cette ancienne sépulture d'Alkemade au sujet "de laquelle, à mon humble avis, il ne faudrait pas prendre de décision sans un "examen approfondi de la question." ...

II. Sépulture de la famille du Comte Coghen.

Cette sépulture se trouve, quand on arrive par le Parvis, très près de l'entrée du cimetière de Laeken (Pelouse n° 5, chemin 17, concession n° 106 accordée le 30 mai 1858). Après être entré, il faut prendre l'allée immédiatement à droite et ensuite la première allée à gauche ; la sépulture Coghen se trouve du côté gauche de cette dernière.

Elle est constituée par une grande chapelle funéraire en pierre de taille, surmontée d'une croix. Au-dessus de la porte, est sculptée une croix marquée au centre d'un C ; la même croix se retrouve sur les côtés. Dans le mur est placée une verrière de vitraux jaunes, malheureusement en ruines. L'intérieur de la chapelle est occupé par le mausolée du Comte Jacques Coghen, représenté gisant sur sa couche funèbre en habit d'apparat, portant ses décorations, les mains croisées sur la poitrine ; le bas du corps est enveloppé d'une draperie. La statue en marbre est de grandeur naturelle. L'oeuvre est très belle et est signée : "G^{me} Geefs, statuaire du Roi". (Blanc)

Sur les murs intérieurs du monument sont gravées en lettres dorées les inscriptions suivantes :

Au-dessus de la fenêtre du fond :

Sépulture de la famille Coghen

Sur le mur du fond, à gauche :

D.O.M.

Jacques André Comte Coghen

Vice Président du Sénat.

Commissaire Général des Finances
en 1830.

Ministre des Finances en 1831 et 1832,
Membre de la Chambre des Représentants
1831 à 1845.

Né à Bruxelles le 31 octobre 1791
y décédé le 15 mai 1858.

R.I.P.

Sur le mur du fond, à droite :

D.O.M.

Caroline Sophie Joséphine
Rittweger,

Douairière du Comte
Jacques André Coghen,

née à Bruxelles

le 25 octobre 1799

décédée à St Josse-ten-Noode
le 19 juin 1885.

R.I.P.

Sur le mur de gauche :

D.O.M.
Isabelle Caroline Sophie Coghen,
épouse Théodore
Mosselman du Chenoy,
née à Bruxelles le 7 avril 1822
décédée le 27 septembre 1891.

Sur le mur de droite :

D.O.M.
Comte Joseph Frantz Coghen
Chevalier de l'ordre de Léopold,
époux de Dame Victoire Grisard,
pieusement décédé à Bruxelles
le 27 août 1888
à l'âge de 61 ans.

D.O.M.
Henriette Julie Françoise Coghen
épouse d'Auguste Licot de Nismes
née à Bruxelles
le 19 août 1825
y décédée le 25 avril 1880
R.I.P.

D.O.M.
Auguste Aimé Marie Licot de Nismes
né à Bruxelles
le 12 mars 1857,
y décédé le 14 septembre 1930
R.I.P.

D'après les registres du cimetière, y sont inhumés également, sans inscriptions funéraire :

1°/ Victoire Grisard, décédée le 27 mars 1920 (veuve du Comte Frantz Coghen),
et 2°/ Marie-Ghislaine-Françoise-Victoire Licot de Nismes, décédée à Bruxelles le 3 mai 1958 (elle était née en 1860 et fille d'Auguste et d'Henriette Coghen ; restée célibataire comme son frère Auguste-Adile-Aimé-Marie, décédé en 1930).

Le caveau, initialement prévu pour 12 places, doit donc encore renfermer quatre places libres.

L'état de la sépulture est déplorable. Il y a des années, il avait, paraît-il, été question de prendre des mesures pour remédier à cette situation. Mais rien n'a encore été fait jusqu'à présent, hélas ! Le délabrement, signalé en vain en 1958 lors de la dernière inhumation et déjà précédemment d'ailleurs, ne fait qu'empirer. La végétation pousse sur le toit de la chapelle, descellant les pierres ; la porte rouillée est ouverte à tous vents ; la verrière est brisée. Le splendide gisant, non protégé du gel pendant l'hiver, est recouvert d'une épaisse couche de poussière noire et des matériaux ont dû tomber sur lui ; au menton notamment, on aperçoit un éclat tout récent.

*

*

*

L'ouvrage "Uccle au temps jadis" nous rappelle que le Château de Wolvendael était dénommé au siècle dernier "Château Coghen". En effet, après avoir été la résidence du duc de Loos-Corswarem qui, selon son épitaphe se trouvant dans l'église

Saint-Pierre, mourut "en son Château d'Uccle le 16 septembre 1822", le domaine de Wolvendael appartint au Comte Jacques Coghen. Après le décès de la veuve de celui-ci, il fut cédé en 1887 au banquier Balser.

La Commune d'Uccle donna jadis le nom de Coghen à une de ses belles avenues, correspondant très approximativement dans sa partie inférieure à l'ancienne "drève" créée par le Comte Coghen et qui conduisait en ligne droite de la chaussée d'Alsemberg (un peu plus haut que l'auberge du Vieux Spijtigen Duivel") à l'entrée du château. Et naguère, une nouvelle artère ucquoise fut baptisée : avenue de la Princesse Paola. Je fais ce rapprochement à dessein, le Comte Jacques Coghen étant le trisaïeul de S.A.R. la Princesse de Liège.

La famille Coghen était originaire d'Irlande. Elle émigra dans nos provinces par suite de persécutions et de troubles politiques (Goethals, Dictionnaire généalogique, tome I, pp. 694 et s.).

"Depuis plus de trois siècles", écrit Poplimont (La Belgique héraldique, 1866, t. III, p. 315), "la plupart des membres de cette famille se sont distingués par leur probité, leur intelligence, leur activité. Ils ont contribué à la prospérité de la Belgique et ont activement aidé au développement du génie industriel des Belges".

Les Coghen étaient établis depuis longtemps en Belgique quand Jacques-André Comte Coghen, fils de Joseph Coghen et d'Isabelle Stiellemans, épousa Caroline Rittweger. Ils eurent plusieurs enfants :

- 1°/ Isabelle, qui suit.
- 2°/ Binette, qui épousa Victor Limnander de Nieuwenhove. Dont descendance.
- 3°/ Henriette, qui épousa Auguste Licot de Nismes. Dont descendance.
- 4°/ Joseph-François Comte Coghen, qui épousa Victoire Grisard. Sans descendance.
- 5°/ Marie, qui épousa Adile Baron Mulle de ter Schueren. Dont descendance.

L'aînée, Isabelle-Caroline-Sophie Coghen, épousa à Bruxelles le 1er juin 1841, Théodore Mosselman du Chenoy, sénateur. Lesquels eurent trois filles :

- 1°/ Isabelle, qui épousa Auguste Baron d'Anethan, ministre plénipotentiaire. Dont descendance.
- 2°/ Laure, qui suit.
- 3°/ Henriette, qui épousa Bernard Vicomte du Bus de Gisignies, sénateur. Dont descendance.

Laure Mosselman du Chenoy, née en 1854, épousa à Bruxelles le 14 juillet 1877, Don Fulco-Benjamin Ruffo di Calabria, grand-père de la Princesse Paola.

En raison du décès récent de Théodore Mosselman du Chenoy, la réception et le grand déjeuner du mariage de 1877 eurent lieu dans la demeure ucquoise, maison de campagne de la grand-mère de la jeune mariée, la Comtesse Douairière Coghen, c'est-à-dire l'actuel Château de Wolvendael. Cette union allait donner au siècle suivant toute une ascendance belge à celle qui est devenue, par son mariage avec S.A.R. le Prince Albert, Princesse de Belgique et mère des jeunes Princes royaux.

(Voir à ce sujet : "L'Intermédiaire des Généalogistes", n° 81, mai 1959, pp. 151 à 152, "Quelques quartiers belges de la Princesse Paola, par Maurice Lang ; "Le Parchemin", n° 51, mai 1959, "La maison princière Ruffo di Calabria et les parentés belges de la future Princesse de Liège", par L. Robyns de Schneidauer et X. de Ghellinck Vaernewijck ; H. Crokaert, "Le domaine de Wolvendael à Uccle", dans "Le Folklore brabançon", décembre 1963, n° 160).

Le Comte Jacques-André Coghen, premier Ministre des Finances de Léopold Ier, fut l'organisateur de la trésorerie du nouvel Etat belge. Le 27 septembre 1830, quelques heures seulement après la retraite du dernier bataillon hollandais, le Gouvernement Provisoire l'avait appelé aux fonctions d'Administrateur ou Commis-

saire Général des Finances. Il occupait encore cette charge, acceptée par patriotisme, au moment où fut formé le Congrès National et il a contribué largement à ce titre à la réussite de la révolution de 1830.

En 1831, nommé Ministre du Département des Finances, il occupa ce poste important, dans la période difficile du début de notre indépendance, jusqu'au 20 octobre 1832. Il fut élu Membre de la Chambre des Représentants en 1831, et, en 1848, il entra au Sénat.

Il fut directeur d'un grand nombre d'établissements qui occupent le premier rang dans la haute industrie ; il fut notamment ^{Membre du Collège des commissaires} Directeur de la Société Générale de Belgique et ^{Agent Général} Directeur des Assurances Générales ... "Les intérêts matériels des Belges ont toujours eu en lui un zélé défenseur. Après 1830, peu de lois organiques ont été votées par la législature et sanctionnées par le pouvoir royal sans la coopération active de M. le Comte Coghen. ... Sorti du cabinet, il se livra plus particulièrement encore que par le passé aux grandes entreprises financières, industrielles, commerciales ; c'est à son initiative éclairée, c'est à son active coopération, que la Belgique est redevable de la création de quelques uns des puissants établissements qui l'ont affranchie du tribut payé jusqu'alors aux importations étrangères et qui lui ont valu une place si distinguée dans l'industrie du monde entier". (Poplimont, p. 318).

(Voir encore : Biographie Nationale, tome IV, notice d'Alph. Wauters, et Buffin, La Révolution belge, pp. 118 à 121).

*

*

*

A sa mort, le Comte Coghen fut donc inhumé au cimetière de Laeken qui était à l'époque le lieu de sépulture choisi par préférence par l'aristocratie et la haute bourgeoisie.

Le "beau tombeau qu'on voit dans la chapelle du Comte Coghen" est cité par Cosyn dans "Laeken ancien et moderne". Il est dû au ciseau de Guillaume Geefs.

Il est presque inutile de souligner les mérites de ce sculpteur du siècle dernier, issu d'une famille ayant donné de nombreux artistes. Il exécuta entre autres : le monument de la Place des Martyrs à Bruxelles, le monument du Comte Frédéric de Mérode à la cathédrale des Saints Michel et Gudule, la statue de Léopold Ier surmontant la colonne du Congrès, celle du Général Comte Belliard, la figure en marbre ornant le tombeau de la Malibran représentée dans le rôle de Norma, et tant d'autres oeuvres dont beaucoup se trouvent aux Musées Royaux des Beaux-Arts.

La Biographie Nationale, tome 30ème, sous la signature de Marguerite Devigne, met Guillaume Geefs au nombre des meilleurs sculpteurs de l'époque et exprime le souhait qu'il reprenne la place de premier plan que lui valent ses ouvrages "qui témoignent de son originalité, de la noblesse de son talent et des hautes qualités plastiques de son art". Dans la nomenclature de ses oeuvres, le monument funéraire du Comte Coghen est nommé cité comme se trouvant au cimetière de Laeken et exécuté en 1864.

*

*

*

C'est en me rendant récemment sur les tombes de proches, qu'ayant l'attention attirée par ces deux sépultures de familles appartenant à l'histoire d'Uccle, j'ai

eu l'occasion d'en relever les épitaphes que j'ai consignées textuellement dans ces notes.

Celles-ci ont pour but de rappeler la mémoire de concitoyens ucclois notables des XVIIIème et XIXème siècles. Puissent-elles contribuer à ce que les autorités compétentes fassent le nécessaire pour que soit conservé ce qui marque leur souvenir !

Plus particulièrement, la sépulture Coghen exigerait un intérêt urgent. Le Comte Coghen intéresse notre histoire nationale de par les fonctions qu'il occupa et les services qu'il rendit au début de notre indépendance. La sépulture où sont inhumés avec lui plusieurs ancêtres des Princes de la Famille Royale belge, est laissée dans un pénible abandon. La très belle oeuvre de Guillaume Geefs qu'elle renferme, s'effrite et se dégrade irrémédiablement.

Est-ce un présage ? En ces jours de la Toussaint dernière, une main pieuse anonyme avait disposé quelques simples fleurs sur le gisant couvert de poussière et de débris ... Souhaitons que ce geste, particulièrement touchant en cette époque que l'on dit indifférente au culte du souvenir, soit l'annonce d'une prochaine réfection du monument.

Sa verrière restaurée pourrait adéquatement porter les armes de la famille, actuellement éteinte, des Coghen dont le titre papal fut confirmé par le Roi Léopold Ier : Parti ; au 1er, d'azur à la croix d'or, cantonnée de 4 étoiles à 6 rais d'or ; au 2d, d'azur à une ruche d'or, accompagnée d'abeilles sans nombre essorantes du même ; au chef de sable brochant sur le parti et chargé d'un lion issant d'or, armé et lampassé de gueules. L'écu sommé d'une couronne de comte et supporté par 2 lévriers regardants d'argent, colletés et bouclés d'or, bordés de gueules, avec la devise : "Sine labore nihil", d'or sur un listel d'azur.

Le Baron Mulle de Terschueren dans l'étude généalogique qu'il fit de sa famille (p. 166) note que lorsque son père, le Baron Adile, obtint de décorer ses armoiries, il prit pour devise : "Sonder labùeren, niets t'ier schùeren". C'était "la traduction en vieux flamand du XVème siècle de la devise du Comte Coghen : "Sine labore nihil", qui elle-même rappelle un vers d'Horace. Cette traduction a été faite par un savant philologue flamand, l'Abbé De Bo, mort Doyen de Poperinghe."

Selon un biographe, la croix des armoiries Coghen rappelle les persécutions dont leurs ancêtres irlandais avaient eu à souffrir, tandis que la ruche et les abeilles sont le symbole du travail constant dont le Comte Coghen avait fait la loi de sa vie.

Adrien Claus.

DEMOLITIONS RÉCENTES

Signalons la démolition récente de l'ancienne maison communale de Drogenbos et de la maison du sacristain, de l'église St Pierre, rue du Doyenné, à Uccle. Cette dernière maison était datée de 1829.

-13-

RELEVÉ DES CENS DUS A LA RECETTE GÉNÉRALE DES DOMAINES
DE BRUXELLES, au 18^e SIÈCLE SOUS NEERSTALLE ET CARLOO.

Extraits du registre n° 44.845 de la Chambre des Comptes, aux A.G.R. Bruxelles.

- 1720- Le couvent des "Cellebroeders" sur quatre bonniers d'héritage sur la Heegde.
1734- Lambert Vander Meulen et Suzanne Marie Waelens sur leurs deux étangs à Uccle.
1735- Philippe Van Overstraete, brasseur à la Chambre d'Uccle; époux de Marie Philippine Zeghers, sur sa maison "op de Heijde" vis à vis de "Cleijne Catte" sous Uccle.
1735- Jean Cans sur sa maison à Gletbeke.
1735- Martin Van Mol et Marie Grignaert sur un héritage à Diesdelle.
1735- Cornille Veldeman époux d'Elisabeth de Troch sur sa maison au Diesdelle à Carloo.
1735- Les héritiers de Pierre Hene époux de Charlotte Vanden Daele sur leur brasserie nommée "Lammeken" au Diesdelle.
1734- Charles Van Haelen sur sa maison vis à vis du cabaret "t Lammeken" au Diesdelle.
1735- Martin Van Mol sur sa maison près de la chapelle de Carloo.
1730- Le baron de Carloo sur le Diesdelle vijver "op den Walschen wegh" et sur sa brasserie.
1735- Martin Van Mol sur sa maison en face du cabaret "La Croix de Bourgogne" au Diesdelle.
1734- Le curé d'Uccle sur sa maison nommée "t Stockenhoff".
1735- Louis Howart sur sa maison derrière la chapelle de Calevoet.
1735- La baronne de Willebroeck sur son moulin à papier sous Uccle.
1734- Nicolas de Pauw époux d'Elisabeth Vanden Sanden sur son héritage joignant la commune.
1735- Philippe Van Overstraeten sur une petite maison face à la Grande Espinette "op den grooten Walschen wegh".
1732- Cornille Van Halen sur sa maison "op het Langevelt" près de la chaussée.
1735- Les enfants de Nicolas Vander Elst et la veuve Cornille Ceuppens sur la maison "Den Bavier" au Langevelt.
1735- Le Sr Jean Baptiste Van Gindertalen sur sa maison nommée "Kinnensdaele" à Uccle.
1715- L'abbaye de la Cambre sur son bien près de la Senne à Drogenbos.
1730- Henry Cayaerts, forestier, sur sa maison au Langhevelt.
1735- Alexandre Raes et Catherine Abloos sur une partie de bruyère de 18 verges au Langhevelt.
1726- Les héritiers de Charles Varaselt sur une petite maison "op het Langhevelt".
1729- Guillaume le Galier époux de Caroline Verassel sur sa maison au Langevelt.
1735- Pierre Marcelis sur son héritage près du "Nieuwe Catte" à Uccle.
1735- Barthélémy Verassel époux d'Adrienne Mouton sur une terre près de la grande chaussée de la Forêt de Soignes.
1735- La veuve Servranckx sur une terre, ci-devant vague près de la rue du seigneur à Stalle.
1735- Marthieu de Broue époux d'Elisabeth Matthijs sur sa maison "den Coudenborre" à Carloo.
1735- Pierre Hauwaert, forestier, sur son moulin à papier de Calevoet.
1735- Le Sr Clérin pour ses biens d'Uccle.
1734- Jean Hauwaert sur son héritage près du "Spoeldriessche van Linckebecke, paroisse d'Uccle.
1733- Anne Geets épouse de Pierre van Ertbrugge sur sa maison joignant celle nommée "L'Ange", op den "Walschen wegh".

- 1734- André De Munter et Pierre Hauwaert, Barbe De Munter et Anne Veldemans veuve de François de Roover sur un héritage près de la brasserie située au "Cauten-hutte".
- 1734- Guillaume De Munter sur 19 1/3 verges d'héritage et une maison près du "Cautersshutte".
- 1732- Pierre Stoeffs sur sa maison nommée "La Croix de Bourgogne" au Diesdelle.
- 1733- Anne Geets épouse de Pierre van Ertbrugge sur 1 maison près de celle nommée "L'Ange" op den Walschen wegh.
- 1735- Martin Van Mol sur sa maison nommée "Le Roy d'Espagne" au Diesdelle.
- 1735- Le Sr Adrien Louts sur sa maison vis à vis le "Draijboom" au Vleurgat.
- 1735- Pierre Robaert sur sa maison derrière celle de Sa Majesté au Vleurgat.
- 1735- Jacques Vander Belen époux d'Elisabeth Caijaert sur sa maison vis à vis la précédente au Vleurgat.
- 1733- Henry Caijaert sur sa maison près de la barrière au Vleurgat.
- 1735- Martin Van Mol sur sa maison près de la barrière de la grande chaussée au Diesdelle.
- 1734- Guillaume De Munter époux de Jeanne Hazay sur une terre de 90 verges près de la grande chaussée vers Waterloo, vers la "Cautersshutte".
- 1735- La veuve Josse Rijckaert sur sa petite maison entre le "Sirooppot" et l'église d'Uccle.
- 1733- Henry Caijaerts sur sa maison et huit verges de terre au Vleurgat.
- 1733- Le baron de Ponderlé sur son moulin de Neerstalle.
- 1733- Cornille Van Haelen le jeune, sur un demi bonnier de terre et une maison près de Vleurgat à l'endroit nommé "Heegde".
- 1737- Cornelis Cuppens sur 136 verges de terre à Uccle.
- 1728- Jean de Brue et Judocus Le Clerck sur une tenure au Vleurgat contre le jardin de la maison du tenant la barrière.

H. de Pinchart de Liroux.